



AVIS PUBLIC DONNÉ AUX INTÉRESSÉS À L'ÉGARD D'UNE DÉROGATION MINEURE

PRENEZ AVIS que le Conseil municipal de Ville de Sutton tiendra le **2 novembre 2024 à 19 h 30**, une séance au cours de laquelle il statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

1.	Numéro de cadastre :	4 848 293
2024-0070	Numéro d'immeuble :	rue Gagné, Sutton
	Nature et effet de la demande :	<ol style="list-style-type: none">1. Autoriser une marge d'implantation avant de 7.2 mètres au lieu de 7.5 mètres pour une résidence projetée comme indiqué au paragraphe a), section 6,2, chapitre 11, du <i>Règlement de zonage 115-2</i>.2. Autoriser des marges d'implantation latérales de 2.85 mètres au lieu de 3 mètres pour une résidence projetée comme indiqué au paragraphe b), section 6,2, chapitre 11, du <i>Règlement de zonage 115-2</i>. <p>Il est possible de consulter un document explicatif sur la page web suivante : https://sutton.ca/avis-public-donne-aux-interesses-a-legard-dune-derogation-mineure-rue-gagne/</p>

Tout intéressé, pour se faire entendre par le conseil relativement à cette demande, doit se présenter à la séance et s'y exprimer sur le sujet lors de la présentation de ce point.

DONNÉ à Sutton, Québec, ce 11^e jour du mois d'octobre de l'an 2024.

Jonathan Fortin, LL.B., OMA
Directeur général adjoint |
Greffier et directeur des affaires juridiques